

## **Collectif Eure-et-Loir Terre d'Accueil**

CRSP 28, CGT, FSU, SUD-Solidaires, UNSA, Ensemble , Insoumis Chartres, NPA, PCF et citoyens

Dans un contexte de scandales financiers et de restrictions budgétaires, les politiques migratoires et sociales de l'Etat comme des collectivités territoriales ne cessent de précariser toujours davantage les plus faibles et notamment les enfants isolés étrangers.

**Enfants Isolés étrangers**  
**Un toit, une école, des droits !**

En Eure et Loir, malgré les documents d'identité présentés par les enfants, le conseil départemental (CD) procède à **l'évaluation systématique** de leur minorité ! Cette évaluation vise en réalité à réduire au maximum le nombre d'enfants pris en charge par l'ASE (**Aide Sociale à l'Enfance**) que le CD est obligé de financer. De nombreux enfants isolés sont ainsi aujourd'hui **privés de toute prise en charge** sur la seule base d'un entretien et d'examens contestables qui ont conclu à leur majorité. Par exemple, toujours en Eure-et-Loir, l'Aide Sociale à l'Enfance fait passer à ces jeunes des **tests osseux** : fiables à moins de 40 %, ces tests fixent étrangement le même âge de 19 ans à la plupart d'entre eux ! **Cette "majorité osseuse" permet d'exclure ces jeunes de toute prise en charge et les met à la rue !**

Pour ces enfants étrangers, même lorsqu'ils sont pris en charge par l'ASE, le manque de place dans les écoles, collèges et lycées rend difficile leur scolarisation. **Lieu d'étude éloigné du lieu d'hébergement, manque d'accompagnement pédagogique et éducatif, absence de choix dans l'orientation...**et pourtant ces jeunes s'accrochent, étudient, progressent, ne laissant rien paraître des difficultés qu'ils surmontent pour y parvenir !

Parce que la République Française se doit  
d'honorer sa signature de la Convention  
Internationale des Droits de l'Enfant qui affirme  
le caractère primordial de l'intérêt supérieur de  
l'enfant



**lundi 20 novembre**  
**à 17h**

**Rassemblement**

devant le Conseil  
Départemental  
place Châtelet

à Chartres

**à 18h**

**Projection du film**

***Comme un lion***

au cinéma Les Enfants  
du Paradis

Parce que l'intérêt  
supérieur de l'enfant  
ne peut en aucun cas,  
comme le rappelle  
régulièrement le  
Défenseur des droits,  
être soumis aux  
politiques migratoires  
gouvernementales

Parce que nous  
refusons que des  
logiques purement  
budgétaires prennent  
le pas sur les  
obligations de mise à  
l'abri et de  
scolarisation de ces  
enfants

Parce que la France et  
l'Eure-et-Loir se doivent  
de protéger et  
d'accueillir ces enfants  
dans la droite ligne de  
leur tradition de terre  
d'accueil

**Mardi 28 novembre**  
**à 20h**

***L'accueil des  
enfants isolé-e-s  
étrangers***

**Table ronde**

au FAC salle Aéronef

Parce que nous  
refusons que le  
Conseil Départemental  
et la préfecture de  
Chartres mettent en  
doute  
systématiquement le  
récit de ces jeunes et  
leurs documents  
d'identité

**Enfants Isolé.e.s étranger.e.s**

**Un toit, une école, des droits !**